

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 novembre 2023

## PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2023-2027

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 4

présenté par

M. Guiraud, M. Amard, Mme Abomangoli, M. Alexandre, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

**ARTICLE 15**

Alinéa 2, seconde phrase

Après le mot :

notamment

insérer les mots :

l'impact écologique et

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

"Cet amendement des députés LFI-NUPES reprenant l'amendement des Indépendants adopté au Sénat vise à permettre aux dispositifs d'évaluation des aides publiques aux entreprises de mesurer leur efficacité dans la bifurcation écologique qui doit être opérée dans ce pays.

Afin d'améliorer l'information du Parlement, compte tenu de l'ampleur des dépenses d'aides publiques aux entreprises, et afin d'espérer un commencement de transition écologique, il paraît indispensable d'évaluer l'impact écologique de toutes les mesures d'aides aux entreprises.

C'est pourquoi cet amendement vise à élargir le périmètre de l'évaluation des dispositifs d'aides aux entreprises, prévue par l'article 15, afin d'y intégrer la dimension écologique."